

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communales-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20210301\_10

### Séance du 1<sup>er</sup> mars 2021

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 16

**Date de la convocation :**

22 février 2021

**Date d'affichage :**

8 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le premier mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Lydie CHANEZ, Olivier BLANCHARD, Martial VERNEREY.

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

---

### **Objet : Affouage de l'année 2021 (parcelles, modalités et tarifs)**

Les parcelles forestières concernées par l'affouage 2021 sont les parcelles 23 et 25.

Le conseil municipal retient les modalités suivantes pour la délivrance de l'affouage 2021 :

- Lots de 10 ou 20 stères à choisir au moment de l'inscription par les foyers figurant sur le rôle d'affouage de l'année.
- Prix : 11,5 €/stère.
- Inscriptions à effectuer avant le 15 avril 2021 auprès du secrétariat de mairie, en fournissant avant cette date l'ensemble des documents nécessaires : attestation d'assurance « responsabilité civile » et règlement du lot.
- Nomination de 3 garants de l'affouage : Lydie CHANEZ, Jacques DAYET et Martial VERNEREY

Envoyé en préfecture le 14/03/2021

Reçu en préfecture le 14/03/2021

Affiché le 15/03/2021

Berger  
Levrault

ID : 039-200057115-20210301-DCM\_20210301\_10-DE

- M. le Maire sera chargé de son exécution et établira les titres de recettes correspondants.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette", is written over the printed name.

Florent SERRETTE